

"Je migre, donc j'existe"

Aly Tandian



opportunities

for a fair narrative on migration



opportunities

for a fair narrative on migration

Please quote this report as: "**Je migre, donc j'existe**"



Horizon 2020
European Union Funding
for Research & Innovation

DISCLAIMER This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 Research & Innovation program under Grant Agreement no. 101004945. The information in this deliverable reflects only the authors' views and the European Union is not liable for any use that may be made of the information contained therein.

DISSEMINATION LEVEL: Public

Project: OPPORTUNITIES- Crises as Opportunities: towards a Level Telling Field on Migration and a New Narrative of Successful Integration

GA: 101004945

Call: H2020-SC6-MIGRATION-2020

Type of action: RIA

"Je migre, donc j'existe"

Working Paper

opportunities

for a fair narrative on migration



« Nous avons toutes les raisons de partir ! Imagine-toi un homme de mon âge qui part en Europe sans diplôme sans formation et au bout de deux ans il revient au Sénégal pour construire de belles maisons, conduire de belles voitures, etc. Il revient au pays trouvant ses amis surdiplômés et surqualifiés mais qui vivent dans la galère. Il y a de quoi se demander si celui qui préfère rester au pays n'est pas en train de perdre son temps malgré les études faites. À la longue, les gens peuvent même se dire avec certitude que les jeunes qui ont choisi de migrer ont raison sur les autres. Voilà une chose qui aiguise l'appétit de vouloir migrer »
(Amadou, 17 ans, Candidat à la migration).

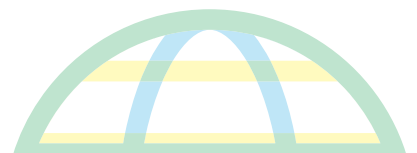
"Je migre, donc j'existe"

5

Submission date: Mars 2023

Lead Beneficiary: GERM - Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

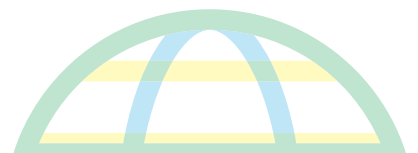
Author : Aly Tandian



SOMMAIRE

<i>Introduction</i>	8
<i>1. Démarche méthodologique</i>	17
1.1. Collecte de données qualitatives et quantitatives	17
1.2. Des obstacles empiriques aux négociations méthodologiques	18
1.3. Éthique et déontologie	18
<i>2. Profils et figures de candidats à la migration et de migrants</i>	20
<i>3. Partir n'est pas une question d'âge</i>	24
<i>4. Rôles de la famille dans le désir de migrer</i>	27
<i>5. Migration : entre succès et échec</i>	33

"Je migre, donc j'existe"



Introduction

Le Sénégal est un pays qui a une longue tradition migratoire. Le sénégalais est connu comme étant un « grand voyageur ». Il part aujourd'hui de plus en plus loin pour conquérir de nouveaux territoires, multiplier ses lieux d'implantation et optimiser ses opportunités et chances de réussir.

A cet effet, le voyage est associé dans la société sénégalaise à un acte positif car il est censé construire la personne. En outre, à travers la migration la personne peut acquérir des biens matériels et / ou immatériels.

Au Sénégal, l'évolution des migrations de ses populations a connu plusieurs phases dans son développement à la fois au sein du pays et au-delà. En effet, lorsque les migrations sont internes et saisonnières, les populations partaient des régions arides vers les zones plus arrosées et les acteurs constituaient la main-d'œuvre dans les exploitations agricoles. A cet effet, les mouvements des populations sénégalaises se dirigeaient essentiellement vers le bassin arachidier, constitué des régions du Sine-Saloum (Kaolack), du Baol (Diourbel) et du Jambour (Louga) où la culture de l'arachide était très développée.



Progressivement, cette migration saisonnière a été supplantée par une autre forme qui ne se déroule pas pendant l'hivernage mais plutôt pendant la saison sèche, c'est ce qu'il est convenu d'appeler l'exode rural. Celui-ci charrie les populations des campagnes vers les grandes villes du pays, notamment Dakar. Pendant longtemps, il s'agissait d'un mouvement des campagnes vers la ville pendant la saison sèche, et à l'approche

de l'hivernage, d'un retour aux travaux champêtres. Nous pouvons dire, compte tenu du mécanisme, que ce sont là, les premières formes de migrations circulaires qui s'effectuent au niveau national.

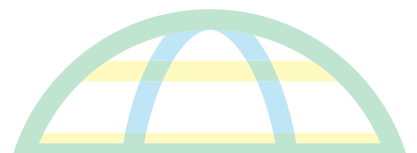
Plus tard, ces migrations saisonnières ont laissé la place ou se sont conjuguées, à d'autres formes migratoires de durée plus longue vers des destinations diverses et souvent plus lointaines que ce soit à l'intérieur du Sénégal ou dans d'autres pays du continent africain. Progressivement, certains migrants se sont dirigés vers d'autres pays de la sous-région ouest- africaine, particulièrement la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, la Gambie et quelques pays d'Afrique centrale comme le Congo et le Gabon.

C'est aussi, soit à partir de ces pays d'Afrique, soit du Sénégal que de nombreux migrants ont rejoint l'Europe, notamment la France. Il s'agit ainsi d'une migration par étape qui a permis à beaucoup de sénégalais de rejoindre l'Europe. La France a été la première destination privilégiée des migrants sénégalais en dehors de l'Afrique et est demeurée pendant longtemps la destination classique et privilégiée des premiers migrants sénégalais en Europe.

Les premières vagues de migrants sénégalais en France sont constituées de tirailleurs démobilisés et de navigateurs Mandjacks et Soninkés. Cette immigration était facilitée, d'un côté, par une politique de recrutement de main-d'œuvre dans le secteur de l'industrie automobile jusque dans les années 1970. De l'autre côté, il existait un bilatéralisme des flux migratoires inspiré du modèle classique ou colonial. Mais l'arrêt de la migration de travail va modifier les conditions d'entrée et de séjour ainsi que le mode d'organisation des migrants sénégalais.

La fermeture des frontières françaises à la migration de travail constitua un tournant car elle a entraîné, en 1974, une fin du recrutement de main-d'œuvre et l'instauration, en 1985, du visa pour certains ressortissants africains dont les Sénégalais, délivré sous certaines conditions après les accords de Schengen. Elle a ainsi modifié les caractéristiques et profils des migrants sénégalais ainsi que leurs conditions de départ, d'arrivée, d'installation et de circulation. Elle a aussi intensifié la féminisation des migrations sénégalaises en France tout d'abord par l'entremise du regroupement familial qui devenait après 1974 l'un des principaux moyens d'entrée légale en France. Elle a en outre favorisé la diversification des acteurs, de leur lieu d'origine mais aussi modifié les choix des pays européens de destination. Car c'est à la suite de cette situation que commença le redéploiement des Sénégalais vers les pays d'Europe méditerranéenne, parmi lesquels, l'Espagne.

L'arrivée des Sénégalais en Espagne s'inscrit, d'une part, dans un processus d'extension des territoires du commerce sénégalais établi en France à partir de la fin des années 50, et, d'autre part, dans un contexte de crise économique dans les traditionnels pays d'immigration européenne.



Ce redéploiement, au moins à ses débuts, relevait de stratégies de contournement des difficultés d'entrer, de résider et de travailler légalement en France. Cependant, au fil des années, l'Espagne est devenue un territoire migratoire privilégié pour les Sénégalaises. Le nouvel eldorado occupe, aujourd'hui, une place importante dans les mobilités durables et temporaires des Sénégalais et n'est plus une destination par défaut.

À présent, ce désir de migrer s'est davantage accéléré avec l'impact des chaînes de télévision à grande audience sur les populations, ce qui renforce cette illusion. Ces supports télévisuels cultivent par la magie de l'image une attraction, une image de l'ailleurs qui entretient une culture migratoire. Dans le discours local, les migrants au retour évoquent sur fond de fierté une image idyllique de la migration.

Pour les candidats au départ, le parallélisme avec la beauté des images des technologies véhiculées est vite fait et contraste avec les images d'une Afrique frappée par tous les maux. Les migrants au retour véhiculent à travers les photos aussi une image reluisante et facile de la migration. Dès lors, la migration permet aux uns et aux autres d'acquérir dans la conscience collective une image positive et/ou positivée d'eux-mêmes concurrençant les canaux traditionnels comme le lignage ou l'appartenance à des réseaux divers. L'appartenance à cette nouvelle caste des migrants propulse les membres à un nouveau statut social.

À ce titre, émerge une différenciation entre les migrants et les non migrants alimentant l'envie de migrer, le mythe de l'« ailleurs ». Cette construction identitaire alimentée aussi par les migrants au retour est à l'origine d'un nouveau « *way of life* » caractérisé par de nouvelles expressions corporelles et langagières et des comportements nouveaux. Cette situation peut mener à des situations d'exclusion et de conflit larvé.

Au Sénégal, la recherche de meilleures conditions de vie est invoquée par tous les acteurs comme une des causes principales de la migration. Mais, cette quête du meilleur et de l'ailleurs est aussi fortement liée aux difficultés de certains secteurs moteur de l'économie nationale. C'est surtout le cas de la pêche dont les potentialités de génération de revenus se sont décriées au cours des dernières années.

Un processus de paupérisation a frappé les communautés halieutiques jusque-là épargnées par l'érosion des revenus. Ces populations ont toujours pu assurer grâce aux ressources tirées de la mer à la fois leur subsistance et aussi leurs revenus générés par la vente des produits frais ou transformés assurée par les femmes. La stagnation des techniques de pêche, la raréfaction de la ressource, l'impact des accords de pêche dans l'absence de rationalisation des prises ont plongé une économie dynamique dans la précarisation hypothéquant les conditions de vie de toute une famille.

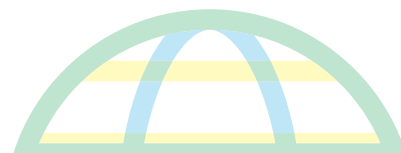
Au Sénégal, la crise de l'agriculture et de la pêche a accéléré les départs vers l'étranger. Ces départs relèvent certes de l'initiative personnelle des candidats encadrés cependant par la famille, soutenus par des réseaux d'amis et d'intermédiaires monnayant leurs services. Les candidats captés dans le secteur du commerce ambulante et des activités souterraines plus connues sous le nom de secteur informel disposent d'épargnes tirées de leur activité mais surtout de leurs capacités à vivre de manière rustique. D'autres sont soutenus par leurs familles principalement par leurs mères qui peuvent vendre les bijoux ou mobiliser les ressources à travers des tontines ou des mutuelles d'épargne et de crédit.

À l'analyse, il est établi que la majorité des jeunes empruntant la filière des pirogues pour rejoindre les Iles Canaries sont ceux qui ont moins de soutien ou de réseaux sociaux à l'étranger et dans le pays. Malgré l'ampleur et la publicité faite autour des départs par les pirogues, il existe encore des jeunes qui passent par les voies « légales » grâce à l'aide de parents installés en Europe qui leur envoient soit des documents nécessaires pour le voyage (invitation à participer à des foires, attestation d'accueil, pré-inscription scolaire, promesse d'embauche, etc.) soit de l'argent pour se payer un visa et franchir les frontières occidentales par avion.

Au niveau de l'État du Sénégal, des mesures draconiennes ont été prises car pour une fois des candidats au voyage ont été jugés et emprisonnés au Sénégal. Avec les migrations irrégulières qui ont pris des proportions importantes au cours des dernières années, le Sénégal a entrepris avec l'appui d'autres pays africains (Maroc et Mauritanie) mais surtout européens de nouvelles politiques sécuritaires.

Face au renforcement des moyens de surveillance maritime et aérienne, des candidats à la migration se sont tournés vers les routes terrestres pour rejoindre l'Europe via le Niger et les pays du Maghreb. Ces dynamiques migratoires posent de nouveaux défis dans un contexte socio-économique et politique fort instable : statut incertain, discriminations, précarité socio-économique, etc. Ces pays de départ sont ainsi devenus aussi des pays d'accueil et de transit vers l'Europe. Mais le renforcement des contrôles aux frontières européennes et les accords de réadmission signés avec l'Union européenne par ces pays riverains du Sud de la méditerranée devenus garde-frontières de l'Europe les ont transformés en sas où les émigrés du Sud restent quand ils ne parviennent pas à aller plus loin.

Faut-il le rappeler, au Sénégal, au cours des années 2000, de nombreuses populations, jeunes en majorité, ont pris l'option de voyager par la mer pour se rendre en



Europe, plus particulièrement en Espagne, avec comme slogan "Barça ou Barsaax" (Aller à Barcelone ou mourir).¹

Faire fortune en Europe avec des embarcations de fortune est leur vœu le plus cher. Malheureusement, nombre d'entre eux, plus de 4 000, ont été renvoyés par vols charters dans leur pays d'origine. Ainsi leur rêve d'exil en Espagne est-il tombé comme un château de cartes après avoir bravé la mer et ses périls.

Si, en Afrique, le contrôle des côtes sénégalaises est devenu très difficile face au flux intense des pirogues, en Europe, l'Espagne a sollicité l'aide de l'Agence européenne des frontières (FRONTEX)² pour densifier les patrouilles entre les côtes africaines et l'archipel des Canaries, dans l'espoir de dissuader des candidats à l'émigration.

Avec le soutien de cette agence, les autorités sénégalaises ont mis en place un dispositif de surveillance des côtes pour arraisonner les pirogues à destination des îles Canaries. Le FRONTEX a-t-il réussi à dissuader les candidats au départ ? Le témoin d'un récent départ de clandestins souligne que pour contourner le FRONTEX, les convoyeurs ont modifié leurs horaires de voyage. Selon lui, « la nuit les avions arrivent difficilement à localiser les pirogues qui regagnent facilement les eaux internationales ». Parallèlement à ces mesures de contrôle des eaux maritimes, une politique de rapatriement coordonné des clandestins entre l'Espagne et le Sénégal a été définie au mois de septembre 2006. Les clandestins refoulés d'Espagne par avion sont escortés par des policiers espagnols et embarqués à bord de vols charters d'Air Europa en provenance des îles Canaries. Les autorités sénégalaises, pour leur part, se sont efforcées de donner le minimum de « publicité » à ce pont aérien, de crainte de manifestations de colère de la part des familles des candidats à la migration ou des clandestins refoulés. À l'aéroport de Saint-Louis, ces émigrants malheureux sont discrètement « accueillis ». Après avoir enregistré leurs identité, adresse et date de départ, on leur remet un sandwich, une bouteille de boisson de 25 cl et, en guise de viatique, un billet de 10000 FCFA, soit 15 euros.

¹ Tandian Aly, 2006, "Barça ou Barsaax : (Aller à Barcelone ou mourir). Le désenchantement des familles et des candidats sénégalais à la migration", in *Diasporas. Histoire et sociétés*, n°9, pp. 124-137
doi : <https://doi.org/10.3406/diasp.2006.1073>

https://www.persee.fr/doc/diasp_1637-5823_2006_num_9_1_1073

² Le FRONTEX est une agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne ; il a été créé par le règlement (CE, n° 2007/2004 du Conseil du 26 octobre 2004 - JO L 349 du 25 novembre 2004). Face au phénomène des pirogues en provenance du Sénégal, le FRONTEX a réuni des garde-côtes d'Espagne, d'Italie, de la Mauritanie, du Sénégal et du Maroc pour lutter contre l'immigration clandestine.



Ainsi leur rêve d'exil en Espagne sera-t-il tombé comme un château de cartes. Leur seule et amère satisfaction est de rentrer au bercail en avion et gratuitement. Malgré cela, un fait insolite qui serait survenu lors d'un rapatriement est relaté avec fierté par Massamba, un des candidats malchanceux à la migration :

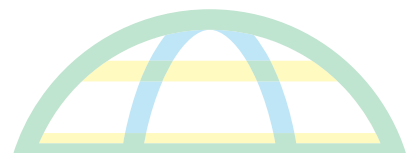
« Avant notre rapatriement, nous avons assisté à celui de nos camarades. Les menottes aux mains, ils avaient constitué une file indienne et avaient chanté l'hymne national du Sénégal à haute voix. Tous les Sénégalais avaient pleuré ce jour-là, même un policier espagnol a pleuré avec nous. Cet hymne avait plusieurs significations pour nous. C'était très triste ! Nous avons une très grande notoriété dans les camps car les Espagnols nous disaient : "Notre pays a besoin de vous, surtout les Sénégalais, ils sont sérieux et respectent bien leur boulot". Ces témoignages suscitaient une grande fierté en nous ».

Ils se trouvaient à bord d'une pirogue de fortune, bravant la mer pour venir faire fortune en Europe, passant des nuits d'angoisse et de peur. L'Eldorado espagnol, ils l'ont juste entrevu avant de retourner au Sénégal. Si les plus chanceux ont pu retrouver



l'activité qu'ils avaient laissée au Sénégal, pour d'autres il n'est pas question de rentrer chez eux les mains vides. Pour éviter que la honte ne s'abatte sur eux, certains rapatriés ont préféré rester dans la ville de Saint-Louis et ses environs pour devenir des « arroseurs » dans les plantations de légumes.

Pour tenter de freiner l'émigration irrégulière vers l'Europe, le Sénégal a lancé à la fin de 2005 un Plan de Retour vers l'Agriculture (REVA) ; mais un an après, acteurs agricoles et clandestins rapatriés d'Espagne et du Maghreb montrent peu d'entrain face à cette initiative. Ce plan est présenté comme un moyen de retenir les Sénégalais tentés par l'émigration illégale, notamment vers les îles Canaries où plus de 28 000 clandestins, un chiffre record, sont arrivés depuis le début de l'année. À cette fin, l'État recommande aux collectivités locales, en charge de la gestion des terres, d'en faciliter l'attribution à des groupements qui devront présenter leur quota de clandestins rapatriés.



« Barça ou Barsaax », le slogan atteste l'acharnement des candidats à la migration qui veulent faire fortune avec des embarcations de fortune.

A partir des années 2010, avec les contrôles récurrents au niveau des côtes sénégalaises, les candidats à la migration irrégulière ont pris les routes du désert pour se rendre en Europe.

Ainsi, "Affronter le désert" (MbeukMi) pour se rendre en Europe en passant par le Niger est la nouvelle option.



Le voyage transsaharien est généralement fait en plusieurs étapes, et peut prendre entre un mois et plusieurs années. En route, des émigrés subsahariens parmi lesquels une bonne présence de Sénégalais s'installent souvent temporairement dans des carrefours migratoires pour travailler et épargner suffisamment d'argent pour la prochaine étape, qui se fait généralement dans des camions

ou des pickups appelées "4X4 talibans", "4X4 ouverts", etc.

Les routes du désert ont vu passer de nombreux sénégalais candidats à la migration car dans les communautés de départ, qu'elles soient celles des régions du Sud et du Sud-Est (Tambacounda, Kolda et Kédougou) ou du Nord (Louga et Saint-Louis) il y a beaucoup de considération pour les émigrés. Les familles qui s'en sortent bien financièrement comptent des émigrés parmi leurs membres. Et cela a un impact important sur la mentalité des jeunes. D'où la conviction qu'il faut à tout prix se rendre en Europe, quel que soit le risque.

A la suite de « Barça ou Barsaax » (Aller à Barcelone ou mourir) et « MbeukMi » (Affronter le désert), les candidats à la migration ne cessent de manifester leur détermination pour se rendre en Europe.

A ce jour, il y a 13 années, des milliers de personnes en provenance du Sénégal se sont rendues dans au moins trois îles d'Espagne en utilisant des pirogues de fortune. La médiatisation des départs par la mer s'est relativement arrêtée au moment où des

candidats aux voyages irréguliers cherchaient à rejoindre l'Europe par les routes du désert. Seulement, le rythme des flux de celles-ci a récemment repris mobilisant parfois des candidats à la migration venus des pays limitrophes mais également d'autres plus lointains.

Durant la période du 1^{er} septembre au 30 novembre 2020, 1.338 candidats à la migration irrégulière ont été interpellés par la police sénégalaise mais les informations disponibles ne concernent que 1.197. en termes de nationalité, sur les 1.197 candidats à la migration irrégulière, 1.121 sont des Sénégalais tandis que 76 viennent des pays de la sous-région à savoir 62 de la Gambie, 06 de la République de Guinée, 05 de la Guinée Bissau, 01 de la Mauritanie, 01 du Nigéria et 01 de la Sierra-Léone. Une telle situation confirme que le Sénégal est à la fois un pays de départ mais également de transit pour des personnes originaires de pays limitrophes (Gambie, République de Guinée, Guinée Bissau et Mauritanie) mais aussi de pays éloignés et anglophones comme le Nigéria et le Sierra-Léone.

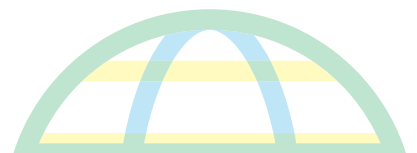
Des 1.197 candidats à la migration irrégulière, 1.186 sont des hommes contre 11 femmes. Celles-ci sont certes sous représentées des personnes interpellées par la police nationale mais les femmes migrent pour les mêmes raisons que les hommes. Le risque pris par des femmes pour voyager dans les conditions irrégulières confirme en quelque sorte le fort désir des femmes de se réaliser de manière autonome.

15

Les candidats à la migration irrégulière sont âgés entre 12 et 59 ans avec une présence de 34 mineurs (12 à 17 ans). Avec ces mineurs, il semble possible de confirmer que la migration n'est pas unique un projet individuel mais plutôt communautaire. La condamnation des pères de trois jeunes candidats à l'émigration irrégulière pour "*mise en danger de la vie d'autrui*" et "*complicité de trafic de migrants*" à Mbour en est une illustration.

Les candidats à la migration irrégulière ont un niveau d'étude relativement faible car seuls 12 d'entre eux ont effectué des études universitaires et les autres ont fait des études au niveau primaire (470), moyen (99) et secondaire (38). Moins d'un dixième des candidats à la migration irrégulière a suivi des enseignements coraniques (102) et un peu moins de la moitié de l'effectif total ne dispose d'aucune instruction (476). Certes 619 des candidats à la migration irrégulière a suivi des études n'empêche ils ont l'envie de migrer ce qui laisse penser qu'au Sénégal, l'école n'est plus réellement dans l'imaginaire sénégalais un vecteur de promotion sociale et de valeurs nationales.

Contrairement aux idées reçues, seuls 125 des candidats à la migration irrégulière déclarent être sans activité alors que 1.072 évoluaient dans différents secteurs professionnels : Pêcheurs (714), Mareyeurs (79), Commerçants (125), Élèves (29), Cultivateurs (23), Chauffeurs (20), Tailleurs (18), Maçons (12), Étudiants (12), Électriciens



(10), Soudeurs (03), Mécaniciens (07), Menuisiers (07), Plombiers (04), Bouchers (03), Tapissier (01), Physiothérapeute (01), Footballeurs (01), Charbonnier (01), Éleveur (01), Prestataire (01).

Le secteur de la pêche qui a mobilisé plus de la moitié des candidats sénégalais à la migration irrégulière (793) a connu au cours des dernières années des difficultés avec la présence de navires de pêche étrangers sur les côtes sénégalaises. Ces difficultés se sont intensifiées avec la pandémie qui a eu comme effet l'état d'urgence et le couvre-feu. Ceux-ci ont manifestement limité les heures actives d'activités et la mobilité des pêcheurs.

Les candidats à l'émigration irrégulière sont en majorité originaires des régions de Dakar (200), de Thiès (597), de Saint-Louis (147) et de Louga (47). D'autres (206) sont venus du reste du Sénégal mais également des pays limitrophes. Dakar, Thiès et Saint-Louis sont des régions où le maraîchage et le tourisme constituent les activités économiques essentielles.

A Thiès et à Saint-Louis, le changement climatique a occasionné la fermeture d'hôtels un fait qui s'est perpétué avec la COVID-19 qui a entraîné la perte d'emplois de nombreuses populations officiant dans les hôtels ou dans des secteurs connexes. En outre dans ces régions qui constituent de grands pôles de production agricole et industrielle grâce à leurs potentialités hydrauliques et pédologiques, des sites d'exploitation de carrières ainsi que des unités industrielles ont connu un réel ralenti avec la COVID-19. Face à cette situation, nombreux sont les candidats à l'émigration irrégulière qui déclarent *"avoir pris l'initiative d'embarquer dans des pirogues de fortune en destination de l'Espagne pour améliorer leur situation sociale et venir en aide à leurs parents"*.

En clair, le besoin de migrer à travers « Barça ou Barsaax » (Aller à Barcelone ou mourir) et « MbeukMi » (Affronter le désert) constitue une manière de s'affirmer dans leur environnement.

Le présent document est subdivisé en cinq parties en plus de l'introduction et de la conclusion : (1) Démarche méthodologique, (2) Profils et figures de candidats à la migration et de migrants, (3) Partir n'est pas une question d'âge, (4) Rôles de la famille dans le désir de migrer et (5) Migration : entre succès et échec.

1. Démarche méthodologique

Cette étude se veut complète car prenant la question migratoire à la source en interrogeant les potentiels candidat(e)s ou candidats aux migrations irrégulières dans leurs régions d'origine au Sénégal (Saint-Louis, Louga, Tambacounda, Kédougou et Kolda).

Avec la complexité de l'étude et la difficulté de trouver des personnes ressources, nous avons été obligés d'utiliser l'échantillon par réseau (boule de neige) ; ainsi quelques personnes correspondant au profil recherché (candidats au voyage et migrants de retour) pour les demander de nous donner des noms de personnes "similaires". Par conséquent, les réseaux sociaux et d'amitiés nous ont été très utiles pour la constitution de notre échantillon.

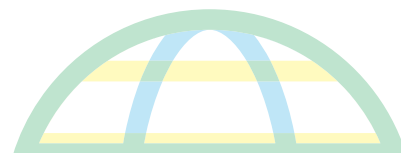
Des informations ont été collectées auprès des jeunes candidats ou non à la migration mais également auprès d'autres acteurs et institutions : ministères, partenaires techniques et financiers, structures onusiennes, etc. Dans chacune de ces régions de départ, en plus des institutions étatiques, notre équipe s'appuie sur des structures locales au moment de la collecte des informations. Une telle démarche contribue à motiver le débat public et le dialogue politique en vue de proposer des pistes de réflexion scientifique et critique sur les migrations.

1.1. Collecte de données qualitatives et quantitatives

Des entretiens individuels et collectifs avec des émigrés de retour ou des candidats aux voyages ou avec des personnes ayant abandonné leur projet de voyage, nous nous sommes intéressés : aux profils ; aux parcours (aux chemins et aux trajectoires migratoires) ; aux stratégies mobilisées pour migrer ; aux réseaux développés ; aux modes de financement du voyage ; aux niveaux d'étude, etc.

Le choix d'interroger les personnes séparément est une option pour éviter des biais méthodologiques et surtout permettre à nos interlocuteurs d'éviter de sentir une certaine gêne ou pression de leurs pairs au moment des discussions.

Nous avons interrogé 1.614 personnes ainsi réparties selon les régions : Kolda (235), Kédougou (315), Tambacounda (334), Saint-Louis (270) et Louga (460). Le choix de la taille des unités statistiques interrogées s'explique par la représentativité de la région étudiée dans les flux migratoires sénégalais mais également par l'ancienneté du phénomène, la structure de la population sénégalaise suivant les régions.



Nous avons réalisé trois types d'entretiens dans le cadre de cette étude : des entretiens non directifs, des entretiens semi-directifs et des entretiens directifs selon les acteurs à interroger. Toutefois, ces différents entretiens vont nous permettre de vérifier l'évolution des migrations et l'attention portée par les populations à certains éléments qui nourrissent les causes sous-jacentes/profondes/structurelles des phénomènes migratoires au sein des régions du Sud et du Sud-Est (Kolda, Tambacounda et Kédougou). Ils nous permettent d'approfondir davantage sur certains points afin de mesurer l'influence des pratiques et facteurs historiques, culturels, économiques, sociaux et politiques sur les migrations au Sénégal et surtout dans cette partie du pays.

Dans le cadre de cette étude, nous avons élaboré nos outils de collecte de données qualitatives en prenant en compte la situation du chômage, le sous-emploi et la pauvreté des candidats potentiels à la migration. Nous nous sommes intéressés aux réseaux informels d'encadrement de la migration en analysant les rôles et activités des passeurs soi-disant professionnels ; au vécu quotidien des émigrés de retour et des potentiels émigrés ; à l'image que ces derniers forgent de l'Europe et comment ils construisent "l'imaginaire migratoire" qui alimente "le désir de partir", "l'envie d'ailleurs" ou "le rêve d'Europe".

1.2. Des obstacles empiriques aux négociations méthodologiques

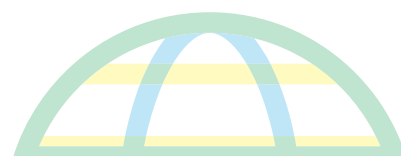
L'une de nos premières entrées sur le terrain fut le tissu associatif sénégalais. C'est à cet effet que nous avons contacté des structures associatives sénégalaises qui sont dans les régions étudiées. Une telle approche nous a permis d'être recommandé auprès d'émigrés de retour, de parents d'émigrés, de potentiels émigrés, etc. Il s'agissait en effet d'un premier point d'ancrage pour l'identification et la localisation des personnes et des institutions susceptibles de nous fournir des informations dans le cadre de cette étude.

Dans cette phase de l'investigation, nous avons privilégié, s'agissant de l'entretien formel, une approche individualisée chaque fois que cela a été possible. Nous tenions à ménager ainsi un espace de parole suffisamment libre ou détachée de la présence et de la dynamique des autres même si des entretiens flottants puis collectifs ont dû également être menés au gré de nos rencontres.

1.3. Éthique et déontologie

Toutes les personnes enquêtées ont été informées a priori des objectifs de l'étude et il leur a été également signifié qu'elles étaient libres de s'exprimer ou de refuser sans être exposées à aucun préjudice. La garantie de leur anonymat était également de mise. Par ailleurs, l'engagement à n'utiliser toutes les informations recueillies que dans le cadre strict de cette recherche leur a été donné afin de gagner leur confiance et de

leur garantir de préserver l'anonymat. Cela a été très important car au cours des derniers mois, de nombreuses publications en rapport avec la migration à travers la presse ont été faites sans qu'au préalable les personnes interrogées n'aient donné leur accord pour que leurs nom et prénom soient cités.



2. Profils et figures de candidats à la migration et de migrants

Dans les régions du Nord du Sénégal, la majorité des personnes enquêtées sont âgées entre 15 et 30 ans. Elles représentent approximativement 90% de l'échantillon. Le reste de l'échantillon (environ 10%) est composé des personnes âgées de 31-45 ans. Ce qui montre une jeunesse de la population enquêtée dans le nord du Sénégal.

Nous constatons que les personnes âgées entre 15 et 30 ans constituent l'effectif le plus important de l'échantillon dans les régions du Sud et du Sud-Est, ce qui n'est pas le cas pour les régions du Nord. En effet, elles représentent un peu plus de 70% des enquêtés contre à peu près 25% pour les âgés de 31-45 ans et moins de 5% pour les âgés de moins de 15 ans.

Dans les régions du Sud et du Sud-Est, les célibataires dominent l'échantillon. Ils représentent chez les âgés de 15-30 ans un taux de 45% contre 30% pour les mariés. Chez les enquêtés âgés entre 31 et 45 ans, ils composent environ 15% contre moins de 10% pour les mariés. Un phénomène qui peut être expliqué par la jeunesse de l'échantillon.

De plus, parmi les mariés, ceux qui ont un mariage ayant duré entre 5 et 10 ans (40%) dominant. Ceux qui sont mariés il y a moins de 5 ans suivent avec un plus de 30% et enfin, nous avons ceux qui sont mariés il y a plus de 10 ans avec un taux d'un peu moins de 25%.

Pour ce qui est du régime matrimonial, les monogames avec un taux d'environ 60% dominant contre 40% pour les polygames. Ce qui est un phénomène à mettre en rapport avec la jeunesse de la population enquêtée et la durée de mariage qui est entre 5 et 10 ans.

Dans les régions du Nord aussi, nous avons presque les mêmes proportions pour ce qui est de la situation matrimoniale. En effet, c'est une population qui est majoritairement composée de célibataires. Ils ont un taux de 50% contre 30% pour les mariés chez les âgés de 15 à 30 ans. Et chez les âgés de 31-45 ans, ils représentent environ 10% contre 5% pour les mariés.

Pour ce qui est de la durée du mariage, contrairement aux régions du Sud et du Sud-Est où nous avons remarqué un effectif conséquent de personnes mariées il y a 5 à 10 ans, dans les régions du Nord, celles ayant un mariage qui a duré moins de 5 ans dominent avec un taux de 40 % suivies des plus de 10 ans (30%). Les mariages ayant duré 5 à 10 ans ne représentent qu'environ 5% de l'échantillon.

S'agissant du régime matrimonial, les monogames, avec un taux de 65%, dominent largement contre 35% pour les polygames. Une chose à mettre en corrélation avec toujours la jeunesse de la population et la durée de mariage.

Nos enquêtes nous apprennent que la majeure partie des célibataires, marié-e-s, divorcée-e-s ou veufs, affirment avoir des enfants. Chez les célibataires, 45% contre environ 10% confient avoir d'enfants. Chez les marié-e-s, nous avons environ 30% contre un peu plus de 5%. De même, chez les séparés/divorcés et chez les veufs, la présence d'enfants est notée.

Dans les régions du Nord du Sénégal, à la question « Avez-vous des enfants ? », 40% des célibataires ont répondu positivement contre environ 25%. Dans la catégorie des enquêtés mariés, nous avons environ 10% qui ont répondu positivement contre 5%.

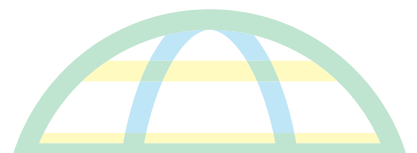
21

Dans les deux zones, quelle que soit l'ethnie considérée, les âgés de 15 à 30 ans dominent suivis des âgés de 31 à 45 ans et des moins de 15 ans qui restent introuvables dans les régions du nord.

À la question « Êtes-vous instruit ? », la réponse par le « oui » dominant dans les deux zones, quelle que soit l'ethnie considérée. Cependant, il faut surtout noter que le taux des non-instruits restent plus élevé dans la zone du Sud et Sud-Est surtout chez les Peuls où il a atteint plus de 10% alors que dans les régions du Nord, il dépasse très rarement et très légèrement les 0% (chez les Peuls et les Wolofs qui dominant la zone).

Il faut juste rappeler que quelle que soit la classe d'âges considérée, les Peuls et les mandingues dominent dans les régions du Sud et du Sud-Est au moment où les Wolofs et les Peuls dominent dans les régions du Nord. De plus, quelles que soient la classe d'âges et l'ethnie considérées dans les deux zones, les instruits dominent largement les non-instruits.

Par ailleurs, dans les régions du Sud et du Sud-Est, les enquêtés nés dans la zone rurale dominent ceux étant originaires de la ville. Ainsi, considérant la classe d'âges 15-30 ans, les originaires de la zone rurale représentent les 60% contre environ 20% pour la zone urbaine. Et c'est presque la même réalité qui est trouvée pour la classe d'âges des 31-45 ans.



Cependant, c'est tout à fait le contraire pour les régions du Nord. En effet, dans ces régions, quelle que soit la classe d'âges considérée, les originaires de la zone urbaine arrivent largement en tête par rapport aux enquêtés nés en zone rurale. Dans la catégorie d'âges 15-30 ans, les originaires de la zone urbaine sont à 60% contre 20% environ pour le monde rural.

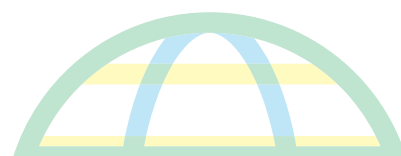
Dans les régions du Sud et du Sud-Est, parmi les inscrits, les enquêtés ayant fait l'école française arrivent en tête suivis de ceux qui ont fait l'école coranique, des alphabétisés et enfin de ceux qui ont fréquenté l'école arabe. Dès lors, chez les Peuls qui sont les plus nombreux dans notre échantillon et qui représentent environ 55% d'inscrits, ceux qui ont fréquenté l'école française sont 35% environ contre un peu plus de 10% pour l'école coranique, environ 5% pour l'alphabétisation et à peu près 2% pour l'arabe.

Dans les régions du Sud et du Sud-Est, parmi les mariés qui ont des enfants, ceux qui sont mariés depuis 5 à 10 ans arrivent en tête avec environ 35% des fréquences. Ils sont suivis par ceux qui sont mariés il y a moins de 5 ans (environ 30%). Arrivent en dernier lieu ceux qui sont mariés il y a plus de 10 ans. Et considérant le régime matrimonial pour ceux qui ont des enfants, les monogames dominent largement avec approximativement une fréquence de 45% contre environ 35% pour les polygames.

Cependant, dans les régions du Nord, ceux qui ont un mariage ayant duré moins de 5 ans dominant pour les enfants (environ 45%) contre à peu près 30% pour les mariages de plus de 10 ans et environ 5% pour les mariages de 5 à 10 ans. Et en ce qui concerne le régime matrimonial, les enfants sont plus importants pour les monogames (environ 50%) que pour les polygames (environ 25%).

Dans les régions du Sud et Sud-Est, nous nous sommes intéressés au nombre d'enfants en fonction de la situation matrimoniale. Ainsi, chez les mariés le nombre de 1 à 3 enfants dominant largement suivi du nombre de 4 à 6 enfants et de celui de plus de 6 enfants. En effet, chez les monogames ceux qui ont 1 à 3 enfants arrivent en tête avec environ un taux de 35% contre environ 10% pour ceux qui ont 4 à 6 enfants et environ 5% pour ceux qui ont plus de 6 enfants. Et chez les polygames, la majeure partie d'entre eux (plus de 20%) ont 1 à 3 enfants, contre environ 7% pour ceux qui ont 4 à 6 enfants et moins de 5% pour ceux qui ont plus de 6 enfants. La majeure partie des divorcé-e-s aussi (presque 60%) ont 1 à 3 enfants contre environ 20% pour ceux qui ont 4 à 6 enfants et un peu moins de 10% pour ceux qui ont plus de 6 enfants. Pour les veufs de même, ceux qui ont 1 à 3 enfants dominant (environ 60%) devant ceux qui ont 4 à 6 enfants (environ 20%) et ceux qui ont plus de 6 enfants (un peu moins de 10%).

Dans les régions du Nord par contre, cette question du nombre est aussi analysée en fonction de la situation matrimoniale des enquêtés. Ainsi, chez les monogames, ceux qui ont 1 à 3 enfants (environ 50%) contre ceux qui ont 4 à 6 enfants. Et chez les polygames, ceux qui ont 1 à 3 enfants (environ 25%) dominent devant ceux qui ont 4 à 6 enfants (environ 10%). Dans cette zone, les séparés et les veufs n'ont pas d'enfants.



3. Partir n'est pas une question d'âge

Si l'on considère le désir d'émigrer comme un des indicateurs de la maturité ou même de la jeunesse, c'est n'est pas seulement la variable âge qu'il faut considérer. En effet, même si sur le plan institutionnel, on considère comme jeune celui qui est âgé entre 15 et 24 ans (ONU) ou celui qui âgé est entre 15 et 35 ans (Charte africaine de la jeunesse, UA), ces considérations ne sont pas les seules à prendre en compte dans cette étude. Nous pensons qu'il sera plus important aussi de nous placer sur les perspectives anthropologique – la jeunesse comme sous-culture (croyance, engagement, pratiques, valeurs, etc.) – et sociologique (jeunesse comme constructions sociale et idéologique). C'est une période transitoire qui est caractérisée par des rôles, des statuts sociaux et des pratiques sociales.

Ces considérations montrent toute la pertinence de ne penser la migration selon l'âge mais comme choix construit socialement selon des réalités différentes (géographiques, religieuses, ethniques, etc.). Et c'est cette même idée qui ressort de nos enquêtes réalisées dans les régions de Tambacounda, de Kolda et de Kédougou.

D'abord, pour les populations de la région de Tambacounda, la quasi-totalité de nos enquêtés trouvent qu'il n'existe pas un âge idéal pour voyager. Tout dépend de la personne et de ses réalités socio-économiques et culturelles.

Ainsi, pour un enseignant interrogé, « il n'y a pas d'âge idéal pour migrer. Il y a des jeunes de moins de 18 ans comme des adultes de plus de 45 ans que nous voyons dans les rangs des émigrés. Des pères de familles qui abandonnent leurs femmes et leurs enfants ». Ce dernier écarte donc la variable âge pour donner plus d'importance au choix qui peut avoir des soubassements divers et multiples.

C'est presque la même idée qui est défendue par un émigré rapatrié qui insiste plus sur le courage qui est une preuve de maturité dans certaines cultures : « l'âge n'a rien à voir sur l'envie de migrer, en tout cas pas dans notre village. Tout dépend du candidat lui-même. S'il a le courage, il peut aller ». Et un enseignant à la retraite renchérit : « la migration n'est qu'une question de choix et non pas d'âge. L'âge ne compte pas ! ».

Donc, dans la région de Tambacounda, il n'existe pas un âge idéal pour migrer. C'est plutôt un désir qui résulte d'un choix de se faire fortune et de se faire respecter. En effet, le paraître a un très grand rôle à jouer dans la migration et les destinations.

Ensuite, dans la région de Kolda, le constat reste presque le même. L'existence d'un âge idéal pour la migration est une opinion non acceptée par nos enquêtés.

Ainsi, selon un émigré rapatrié qui parle même de son expérience, « On voit n'importe quelle tranche d'âge à la migration. Moi qui vous parle, j'étais avec un jeune garçon de 18ans quand je partais. Il n'y a pas d'âge idéal pour migrer ». C'est ce que nous a confirmé un autre émigré rapatrié :

« Il n'y a pas d'âge pour partir. Celui qui se sent prêt peut aller. Moi quand je partais j'ai vu un vieux d'environ 45-50 ans qui faisait comme nous. Il a quitté le Maroc et nous a rejoints en Espagne. Quand je lui ai demandé s'il avait des enfants sa réponse était oui mais que ces derniers n'avaient pas le courage de faire comme lui ».

Donc, en se basant sur ces deux témoignages recueillis auprès d'émigrés rapatriés, il n'existe pas un âge idéal pour migrer dans la région de Kolda. On voit des jeunes âgés de moins de 18 ans à côté des adultes qui ont 50 ans ou plus. Tout dépend donc de ce que l'on veut réaliser et des ambitions qu'a l'individu. Dans cette intervention, nous voyons aussi que le fait d'avoir une femme et des enfants n'a pas une grande influence sur l'envie de migrer.

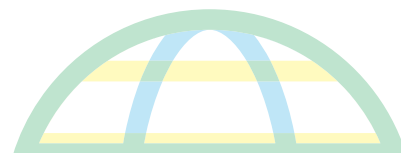
25

Un autre jeune désirent voyager affirme la même chose même s'il croit fermement que la migration appartient aux jeunes. Mais tout dépend aussi de ceux qu'il appelle jeune puisqu'aucun âge n'a été avancé : « il n'y a pas d'âge idéal pour migrer. Mais pour ma part je crois que seuls les jeunes devraient aller ».

C'est plus clair même ce jeune titulaire d'une Licence professionnelle en gestion des entreprises : « Selon moi, il faut être un jeune pour partir. Parce qu'il y a certains travaux qui ne se font que par des jeunes ». Il a justifié son opinion par la force de travail dont disposent seuls les jeunes. Par ailleurs, un enseignant, écartant cette idée d'âge dans la migration, parle plus des conditions de vie et de la situation de la famille :

« Actuellement, il n'y a pas d'âge idéal pour migrer. On voit des enfants de 16-17 ans dans les rangs. Tout dépend de ce que vivent et jeunes dans leurs familles ».

Donc, on peut comprendre que dans la région de Kolda aussi, l'âge n'a pas une influence explicite sur la migration. Donc, ici, la migration est un choix construit sur les plans économique, culturel et social. Enfin, en ce qui concerne la région de Kédougou, c'est la même réalité qui est constatée. L'âge n'a pas une grande influence. Les gens parlent plus d'un choix, de la responsabilité et de la volonté de se réaliser. En effet, les réalités inhérentes à la migration - surtout les dures conditions du voyage (la voie



terrestre ou la mer) – ne permettent pas aux personnes ayant atteint un certain âge de voyage. La migration, c'est pour le jeune qui a encore la force et la santé.

Ce qui fait donc comprendre que dans la région de Kédougou, à l'instar de Tambacounda et de Kolda, la migration n'est pas un phénomène à expliquer avec la variable âge. En effet, tous nos enquêtés ont estimé qu'il n'existe pas un âge idéal pour migrer. Tout est question de choix. Un choix qui est construit culturellement et socialement et répond par conséquent à une réalité économique. On émigre pour se réaliser et se faire respecter dans sa communauté. L'émigré, c'est le courageux, le majeur et le responsable. La migration est un rite de passage.

Il faut préciser qu'il est difficile de soutenir qu'il existe un âge idéal pour migrer. Même à la suite de nos enquêtes, il a été constaté qu'au niveau des différentes régions étudiées (Tambacounda, Kédougou, Kolda, Louga et Saint-Louis), l'âge moyen des émigrés de retour et des candidats à l'émigration tourne autour de 23 ans bien que dans les rangs des émigrés actifs « on y retrouve toute tranche d'âge même des moins de 16 ans », nous relate un émigré rapatrié.

À ce propos, un enseignant rencontré à Louga nous signale que « ceux qui migrent sont les plus jeunes, ceux qui ne croient pas qu'on peut réussir dans son propre pays, ceux qui ont toujours cette vision de l'Europe en eux. Ceux qui ont ces idées peuvent être de tout âge ! ». Cette même idée a été soutenue à Louga par un autre enseignant qui nous apprend « pour les candidats au voyage, l'âge ne compte pas. Tout dépend de la personne et de ses ambitions. Pour eux, la migration n'est qu'une question de choix et non pas d'âge ».

En plus de ces deux enseignants, un émigré rapatrié nous apprend que sur les routes qui mènent en Lybie : « il n'y a pas d'âge idéal pour migrer, il n'y en a pas ! Nous voyons parfois des jeunes de moins de 17 ans d'un côté et des adultes de plus de 45 ans de l'autre côté ».

4. Rôles de la famille dans le désir de migrer

Dans cette section, nous nous proposons de répondre à ces différentes questions : Migre-t-on pour soi ou pour sa famille / sa communauté ? Être aîné dans sa famille est-ce une raison pour migrer ? Être originaire d'une famille polygamique peut-il constituer une raison pour migrer ? Répondre à ces questions revient à interroger qualitativement et profondément le rôle de la famille dans le choix de migrer ou les déterminants familiaux et communautaires de la migration dans les régions de Tambacounda, de Kolda et de Kédougou.

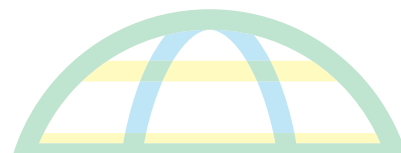
Dans la région de Tambacounda, à la question « Pour qui migre-t-on ? », une multitude de réponses a été donnée. Mais toutes semblent indiquer la famille comme une des raisons principales de la migration des jeunes. Sous ce rapport, un émigré rapatrié remarque que « la plus part des jeunes migrent pour leurs familles ». De tels propos sont confirmés par le chef du projet migration de l'ONG La Lumière qui renchérit en soutenant que « Migrer pour soi-même c'est un peu égoïste à mon avis ! Tous les jeunes qui migrent le font pour leurs familles ! ».

27

En effet, ici, étant dans la vie communautaire, l'orientation vers la famille/la communauté l'emporte toujours sur l'orientation vers soi. La distance entre la famille/la communauté et la personne reste très fine pour ne pas dire inexistante. Cela explique toutes les peines que peut se donner une personne pour trouver l'épanouissement, améliorer les conditions de vie de ses parents.

À cet effet, une personne interrogée à Tambacounda nous affirme que :

« On voyage pour la communauté ! Le voyage est devenu une affaire de famille ! Les familles où il y a des émigrés sont mieux considérées dans la communauté. Et si toi, tu n'as pas d'enfants qui ont voyagé, même dans les cérémonies religieuses ou autres coutumières, ce sont les gens qui ont leurs enfants ailleurs qui sont mieux vu. Et les autres sont laissées ou sous-estimées. Cela a fait révolter beaucoup de pères de famille ou de mères de famille qui encouragent même le fait que leurs enfants voyagent. Parfois, ils sont prêts à vendre tous les biens de la famille pour que l'aîné ou celui qui veut partir puisse voyager et que demain qu'il puisse devenir une source de revenus pour la famille ».



Ainsi, l'encouragement même à la migration vient souvent des pères de famille qui vont jusqu'à financer le voyage de leurs fils. Avoir un fils qui a migré est une marque d'estime. Il faut aussi considérer la migration comme une compétition entre les familles. Par ailleurs, notre interlocuteur ajoute :

« C'est une sorte de compétition. Je vous disais que même dans les familles, tu as ton oncle qui a de belles filles, si tu ne voyages pas, tu ne peux pas prétendre à avoir. Même dans la communauté, pour avoir droit aux chapitres comme on dit, pour que ton papa ou ta maman puisse être considéré dans cette communauté, il faut que ton enfant se trouve ailleurs, même s'il ne réussit pas mais qu'on entende qu'il est de l'autre côté de la rive seulement, c'est une source d'espoir. L'enfant peut mourir en mer ou rester dans le désert. Et même cela ne décourage pas la famille. Car s'ils ont l'occasion d'envoyer un autre, ils vont le faire. Cela devient même un sacerdoce pour eux de contribuer à la réussite de leurs enfants ».

Diarra, un résident de Tambacounda argumente par ailleurs que « la migration est devenu un défi pour tout un chacun. On commence à penser à sa famille une fois qu'on réussit et enfin il y a la communauté. Avec les réalités de l'Afrique, quand un jeune réussit il devient tout de suite le fils de tout le monde. C'est toute sa communauté qui est honorée. Dans le quartier, l'émigré qui a réussi devient l'être le plus important de tous ».

C'est ce qui explique encore toute l'importance de la migration aux yeux de la population. L'enfant qui migre le fait donc pour sa famille qu'il doit honorer. Dès lors, pour Bana, une femme Diakhanké de 40 ans, dans leur langue, il existe même des chansons décernées aux émigrés et à leurs familles :

« Les enfants qui partent à la migration et qui réussissent, cela veut dire qu'ils ont des papiers, il y a les voisins et les voisines qui viennent chanter à l'honneur de cette dame pour lui dire que ce que vous avez bien travaillé ».

Donc, l'enfant qui a migré et qui a réussi, il n'a fait que confirmer le travail accompli par sa mère au sein de la famille. La réussite de l'enfant est le fruit des sacrifices de sa mère dans la maison, pour la famille.

En outre, pour Kamara, un jeune de Tambacounda, s'il réussit comme émigré, il va penser en premier lieu à sa famille et à son père. Il explique alors que « pour le moment, je vais construire une maison pour eux. Si j'ai beaucoup d'argent, mon père et ma mère vont partir à la Mecque ». Cela explique la migration est avant tout une affaire de famille avant d'être individuelle à Tambacounda.

Dans la région de Kolda aussi, nous notons encore ce déterminisme de la famille dans le choix de migrer. Et la migration est vue comme une orientation vers la communauté plutôt que vers soi. Celui qui migre le fait pour sa famille et pour sa communauté. C'est l'avis des personnes enquêtées dans le cadre de cette recherche.

Dans cette perspective, un jeune de Kolda soutient qu'« on ne migre pas pour soi, on le fait pour sa famille ou pour sa communauté ». Cela confirme cette orientation vers la communauté. Cela s'explique par l'aspect communautaire qui l'emporte dans la vie sociale dans la région de Kolda.

Dans la même lancée, cet enseignant remarque cette domination de l'aspect communautaire dans la migration par le fait que quand un émigré a réussi, la première chose à faire, c'est de penser à sa famille. De son opinion, « quand un émigré réussit, la première chose qui lui vient en à l'esprit c'est de construire une belle maison, d'acheter une belle voiture, de prendre soin ou d'améliorer les conditions de vie de sa famille ». Ce qui fait savoir que les premiers bénéficiaires des richesses de l'émigré, c'est sa famille. Ce qui vient confirmer l'idée selon laquelle, on migre pour sa famille.

En outre, on peut aussi considérer les propos du Directeur de l'Agence Régionale de Développement qui va même jusqu'à la participation de l'émigrés dans les activités de type communautaire dans sa localité. Car, selon lui « ceux qui migrent le font pour leurs familles et leurs communautés. Quand on prend en compte ce qu'ils réalisent dans leurs familles de départ, on sait qu'ils ne sont pas partis pour eux-mêmes. Dans les activités communautaires, aussi on sent carrément leur présence ».

Donc, le service public que fait l'émigré est vu comme une obligation pour lui. C'est une dette à rendre. Dans la logique du « don contre don », on peut comprendre que la migration, dans la région de Kolda, est dans une perspective du « recevoir, donner et rendre ». C'est ce qui permet de compenser la dette sociale.

De surcroît, dans la région de Kédougou, à la question « Pour qui migre-t-on ? », toutes les réponses convergent vers la famille et/ou la communauté. C'est ce que nous a expliqué le Président du Conseil Régional de la Jeunesse en ces termes : « la migration c'est d'abord pour la famille ; parce que comme on le dit ici, tout le monde est responsable de la famille. Si quelqu'un réussit dans une famille, c'est la fierté de tout le monde ».

Tous les autres témoignages vont dans ce sens pour montrer l'aspect communautaire de la migration en insistant plus sur les déterminants familiaux. Et en guise d'illustration, on peut citer cet instituteur qui articule que :



« La migration c'est pour la famille. Ceux qui migrent laissent ce qu'ils ont le plus cher derrière eux. Papa, maman, petits frères et sœurs, etc. donc quand ils partent c'est pour tout le monde. Car ceux qui effectuent ces voyages le font à contre cœur. C'est pour améliorer les conditions de vie de leurs familles. Si c'était pour eux-mêmes, ils auraient pu faire autre chose que de migrer ».

Par conséquent, force est de comprendre que la migration a comme objectif premier l'amélioration des conditions de vie de la famille. Ainsi, l'individu qui migre doit être animé par une logique communautaire et non individuelle. Les témoignages cités plus haut en sont de parfaites illustrations. Cependant, cela ne donne-t-il pas plus de responsabilités à l'aîné de la famille ? C'est ce qui fait toute la pertinence de considérer la position dans la fratrie comme un des déterminants de la migration dans la zone du Sud et du Sud-Est du Sénégal.

Premièrement, dans la région de Tambacounda, la responsabilité de l'aîné d'une famille est lourdement ressentie. En effet, il est considéré comme celui qui doit prendre la relève du père. Ce qui l'oblige à trouver de l'argent et donc à migrer.

C'est un avis défendu par un jeune émigré rapatrié :

« Bien sûr, l'aîné de la famille chez nous a une très grande responsabilité. Il doit prendre la relève du Papa, s'occuper de ses frères et sœurs. Et pour réaliser toutes ces choses, il faut qu'il ait de l'argent. Et la seule voie pour obtenir cela c'est la migration ».

C'est ce que pense aussi un émigré rapatrié en ces termes :

« Le fait d'être aîné de sa famille a un très lourd poids sur l'envie de migrer. L'aîné quand il commence à voir que rien ne marche chez lui, il est obligé d'aller chercher et revenir dans l'espoir de changer les conditions de vie de ses parents ».

En effet, cela peut être bien compris si l'on sait que dans la plupart des sociétés africaines, l'aîné occupe toujours, dans la famille, la deuxième place après le père de famille. C'est lui qui porte en quelque sorte l'espoir de la famille. Ces témoignages sont ainsi une preuve tangible que le fait d'être aîné est vraiment une raison pour migrer dans cette région de Tambacounda.

Un émigré rapatrié témoigne sous ce même angle que :

« Être aîné dans sa famille a une influence capitale sur l'envie de migrer. En tant qu'aîné, si on se lève le matin et qu'on ne voit rien à manger que ce soit

pour toi ou pour tes frères, tu ne seras pas tranquille psychologiquement. Moi par exemple j'ai fait deux ans au département d'Anglais à l'UCAD. Mais je ne pouvais plus continuer à rester là-bas et à recevoir à tout moment des appels de mes parents me disant qu'il n'y avait plus telle ou telle chose dans la maison, qu'il n'y avait plus d'huile encore moins de riz. Ce n'était vraiment pas facile pour moi. Avec tous ces problèmes, j'étais obligé de chercher autre chose. Je ne pouvais plus concevoir le fait qu'ils continuent de m'appeler alors que je n'avais aucune solution à leur problème ».

Un enseignant, partant de sa propre expérience, confirme que :

« Les responsabilités pèsent beaucoup sur l'aîné de la famille. Donc cela peut constituer une bonne raison pour migrer. Moi par exemple je n'ai pas terminé mes études à la Fac à cause de la place que j'occupe dans ma famille. J'étais obligé de m'orienter vers l'enseignement car je suis l'aîné de ma famille et qu'il fallait que je la soutienne ».

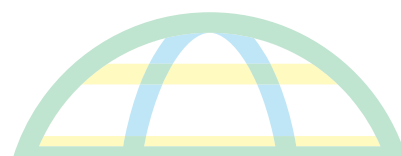
Ce sont des témoignages et des expériences qui montrent la lourde responsabilité de l'aîné et font de ce statut une bonne raison pour migrer.

31

La situation n'a pas changé pour la région de Kédougou où nos enquêtés ont aussi confirmé que le fait d'être aîné est une raison de migrer ou de tenter la migration. En effet, étant une porte pour la réussite, c'est ce qui permettra à l'aîné de pouvoir prendre la relève du père qui a peut-être pris l'âge. Dans ce cadre, des témoignages peuvent être cités en guise d'illustrations. D'abord, un enseignant soutient : « l'aîné de la famille est considéré comme le noyau de celle-ci, tout repose sur lui ».

Dans l'optique aussi du Président du Conseil Régional de la Jeunesse, « l'aîné doit montrer le bon exemple chez lui. Tout commence par lui ». Et enfin un jeune émigré rapatrié, sans remettre en cause ce dernier, apporte quand même quelques nuances. En effet, pour lui, « le fait d'être aîné dans sa famille peut constituer une raison pour migrer dans certaines familles mais pour mon cas ça ne l'est pas. Je suis le cadet de ma famille et pourtant je suis le seul à m'aventurer ». Cela montre que même si la plus lourde responsabilité est endossée par l'aîné, cela n'empêche pas les autres de prendre aussi le risque de tenter leur chance dans la migration.

Par ailleurs, parmi les déterminants familiaux et communautaires de la migration dans les régions de Tambacounda, Kolda et Kédougou, il est important de noter le fait d'être originaire d'une famille polygamique. En effet, avec les coépouses, la rivalité peut aller jusqu'à concerner les enfants qui bénéficieront bien évidemment du soutien des parents.



Dans la région de Tambacounda, cela est un phénomène réel et bien visible. C'est ce qu'ont confirmé nos enquêtés dont les réponses expliquent la polygamie comme une des causes de la migration des jeunes.

Selon un émigré rapatrié et rencontré à Tambacounda : « être issu d'une famille polygamique est l'un des facteurs majeurs pour migrer ». Cet avis est totalement accepté par un enseignant qui a soutenu à son tour que :

« Être originaire d'une famille polygamique peut bel et bien constituer une raison pour migrer. Parce qu'avec le système des coépouses, la rivalité qui règne dans ces familles, on peut s'imaginer à tout vraiment. Si l'une des femmes à son fils à l'extérieur, la seconde épouse fera tout pour envoyer le sien aussi ».

De leurs propos, on peut comprendre la rivalité entre les coépouses comme un élément important à retenir pour comprendre comment la polygamie peut influencer l'envie de migrer d'un individu. C'est une sorte de compétition même entre les coépouses. Chacune fera tout pour que son fils soit le premier ou le plus riche de la famille.

Dans le même ordre d'idées, une personne interrogée à Tambacounda estime que : « Appartenir à une famille polygamique est un défi. Le fils de l'une des femmes qui n'a pas réussi est gêné par les regards des membres de la famille et notamment par ceux de sa propre mère. Dès lors, il est appelé à relever ce défi qui est devant lui ». Il note ainsi ce phénomène comme un défi à relever par les membres de la famille. En effet, le fils d'une coépouse qui n'a pas réussi fait toujours l'objet de regards, d'une stigmatisation sévère de la part des autres membres de la famille.

5. Migration : entre succès et échec

Si l'image de l'émigré qui a réussi reste valorisante pour lui et sa famille, c'est tout à fait le contraire pour l'émigré rapatrié. Ainsi, le rapatriement est expliqué différemment par les enquêtés. Au moment où certains l'ont pris pour une honte, d'autres croient que c'est un échec et une source de motivation pour le candidat et sa famille.

Dès lors, un enseignant à Tambacounda explique que « pour l'émigré rapatrié, tout devient difficile. Il reprend sa vie à zéro. Il perd tout ce qu'il avait au départ. Nous rencontrons même des émigrés rapatriés qui ne reviennent jamais chez eux. Il y a une sorte de honte qui les hante, un lourd fardeau qu'ils portent en eux. Ils peuvent rester dans le village sans qu'un seul membre de leur famille ne le sache ».

En outre, cet enseignant ajoute que : « les émigrés rapatriés sont mal accueillis dans leurs localités. Même dans leur quartier, ils y sont mal vus. Le rapatriement pour moi est un échec total pour les émigrés ramenés ». Ils sont souvent stigmatisés et exclus socialement. La présidente de l'association des parents d'élève de Makacoulintang dans la région de Tambacounda nous fait remarquer :

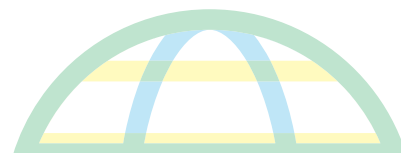
33

« Quand on est rapatrié toute la famille coule avec nous. Du coup, on est un investissement à perte. Quand on meurt c'est la catastrophe. Parfois pire encore on devient un clochard, un déchet humain et on est perdu pour soi et pour la communauté quand on dévie en Europe ».

Il faut noter ainsi que la migration est constatée comme un investissement d'une famille sur un de ses fils. Le rapatriement est alors une perte. C'est pourquoi, ce candidat malheureux peut vivre ses conséquences différemment. Certains sont rejetés et exclus socialement, d'autres sont perdus.

Sous ce même rapport, un jeune de Kolda note comme conséquence de la migration, une perte de considération et d'estime envers le candidat malheureux : « pour le cas de l'émigré rapatrié c'est une autre chose. Il n'est pas considéré comme avant. Même ses petits frères et sœurs ne le respecteront plus. Il perd toute estime. Et cela constitue une honte pour lui d'abord, ensuite pour sa famille ». C'est quelqu'un qui perd tous les privilèges, toute estime. C'est un rejeté. Le rapatriement est une honte pour l'émigré et pour sa famille.

Une telle situation a été constatée à Tambacounda et nous a été rapportée par un de nos interlocuteurs interrogés :



« L'émigré rapatrié est discriminé dans sa propre famille ainsi que dans son entourage. Il est considéré comme quelqu'un sur qui une malédiction est tombée. Au Sénégal on a l'habitude de dire que la réussite d'un enfant réside entre les mains de sa maman. De ce fait, ils créent une rupture totale avec leur famille. Ils ne donnent aucun signe de vie, personne ne sait où ils sont. Ils se sentent coupables de leur échec ».

Pour lui, le rapatriement est une discrimination, une honte, un échec total. Et pis, cela ne concerne pas seulement sa personne mais toute sa famille, surtout sa mère qui est stigmatisée. Elle est considérée comme responsable de cet échec car n'ayant pas accompli un travail qui peut lui servir de bénédiction.

Cela entraîne souvent la déperdition sociale, l'exclusion ou la disqualification sociale. Mais pour un émigré rapatrié, les choses peuvent être comprises autrement au sein de sa communauté. Selon lui, « le rapatriement chez nous ici est une source de motivation. Les membres notamment de sa famille le motivent pour qu'il ne se décourage pas tout en l'aidant à se préparer pour un autre départ ». En partant de son expérience, il considère le rapatriement non comme une honte ni comme un échec mais de la malchance. C'est une source de motivation pour mieux recommencer et préparer un autre départ. Donc, cela ne décourage pas la victime.

De plus, pour un enseignant à Kolda :

« Certains émigrés rapatriés prennent leur destin en main. Ils reprennent leurs activités qu'ils menaient avant leur départ. Pour moi personnellement je ne considère pas le rapatriement comme une honte. C'est plutôt une source de motivation pour le candidat. Pour moi, c'est une chance d'être rapatrié. Parce qu'il y en a d'autres qui meurent durant le voyage. D'autres également sont emprisonnés et Dieu seul sait ce qu'ils endurent dans les prisons. Donc celui qui a eu la chance d'être rapatrié doit rendre grâce à Dieu car il a échappé à toutes ces choses ».

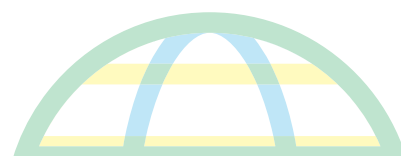
Dans son optique, le rapatriement est une chance, une source de motivation pour le candidat. En effet, de son point de vue, s'il est comparé à ceux qui ont perdu la vie en route et à ceux qui sont emprisonnés, on comprendra facilement que le rapatriement est d'une part une chance.

Par conséquent, retenons que dans les régions de Tambacounda, Kolda et Kédougou, le rapatriement ou le refoulement n'est pas bien apprécié. Il est d'une part vu comme un échec total, d'autre part comme une honte et une catastrophe pour le candidat et

sa famille et rarement comme une source de motivation. Ce qui fait que l'émigré rapatrié perd toute estime, des privilèges et le respect dans sa communauté.

Certaines personnes migrantes sont stigmatisées et critiquées pour leur rapatriement qui considéré comme un échec ou un abandon de leurs objectifs de vie à l'étranger.

Dans certaines situations, la honte peut être vécue de manière individuelle ou collective, entraînant une stigmatisation sociale et une exclusion de la communauté.



Conclusion

Au Sénégal, au cours de ces dernières années, la migration a suscité de nombreuses interrogations et recherches qui ont influencé des politiques. Néanmoins le phénomène demeure difficile à cerner à cause des ambiguïtés qui se cachent derrière certains concepts. Si la sécheresse ou les crises politiques sont des raisons fréquemment évoquées pour expliquer les migrations sénégalaises, bien d'autres facteurs entrent en jeu et échappent souvent aux analyses mécanistes qui tentent d'expliquer les choix des destinations migratoires.

En effet, si les précédents événements "douloureux" dans les enclaves espagnoles, Ceuta et Melilla dans les années 2005, ont permis de mesurer la détermination des candidats à la migration, plus récemment, les voyages par le désert nous édifient sur l'intensité du désir d'aller chercher fortune à l'étranger. A cet effet, il faut analyser la migration comme une manière de manifester son « existence ».

Au Sénégal, la migration est au centre des discussions des populations. Elle est même devenue un des rares thèmes de discussion qui réunit toutes les franges de la population locale quels que soient l'âge, le sexe, le groupe ethnique, le niveau scolaire, le statut professionnel, etc. Cela a été surtout rendu possible par le fait que, d'une part, au niveau du système des représentations locales, des phototypes sont fréquemment évoqués lorsqu'il est question de parler de la migration ; et d'autre part le voyage pour la majorité des Sénégalais n'est pas simplement synonyme d'acquisition d'un travail stable mais elle symbolise parfois la voie à entreprendre pour faire fortune et acquérir aux yeux de ses pairs un prestige social.

C'est à cet effet que dans le système langagier sénégalais des proverbes sont annoncés - ça et là – pour faire l'apologie du voyage. Ces maximes façonnent les représentations sociales, traversent la conscience collective des populations locales et contribuent en partie à l'envie du voyage. C'est ainsi que l'Europe a longtemps représenté la destination de rêve pour la majeure partie des populations sénégalaises. Cette envie de migrer s'est davantage accentuée avec l'impact des chaînes de télévision à grande audience, comme par exemple TV5, Canal Horizon, CNN ou Euronews, sur les populations qui ne fait qu'aviver cette illusion.

Le postulat présentant la recherche des meilleures conditions de vie comme une des causes principales de la migration n'est plus à négliger. Il trouve son fondement dans la dégradation persistante des structures sociopolitiques et économiques locales mais aussi dans la non productivité de la pêche qui n'attire plus de nombreuses populations

qui choisissent de migrer pour améliorer leur quotidien. La rumeur aidant, nombreux sont les jeunes qui ont espéré qu'en Europe, ils peuvent réussir à faire leur vie comme tous ces migrants qui sont revenus au Sénégal avec argent, voitures, pour construire de belles maisons et organiser de grandes cérémonies.

Pour ces candidats à la migration, le voyage constitue un abrégé possible vers la réussite économique absolue sans laquelle ils auront perdu leur dignité sociale dans une société sénégalaise devenue, de plus en plus, une société où domine le paraître.

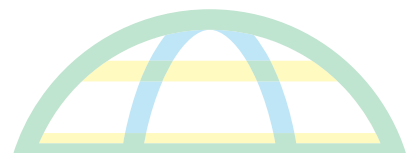
L'objet de cette étude était d'analyser les réseaux et enjeux des migrations sénégalaises à partir des régions du Sud, du Sud-Est (Tambacounda, Kolda et Kédougou) et du Nord (Louga et Saint-Louis). Elle a été réalisée sur la base d'entretiens collectifs et individuels mais également de questionnaires. Des acteurs aux profils très éclatés ont été interrogés : jeunes potentiels émigrés, émigrés rapatriés, émigrés réguliers, parents, agents de l'État et de collectivités locales, enseignants et formateurs, membres des Organisations de la Société Civile, etc.

Les résultats de cette étude nous apprennent entre autre que la migration n'est pas une question d'âge mais de choix, de volonté. C'est une preuve de courage, de bravoure et de responsabilité. Il faut aussi noter que le voyage par voie terrestre relève d'une réelle organisation car les sources de revenus pour le financer viennent à la fois du candidat au voyage, de sa famille ou de ses proches.

Des différentes régions étudiées, une remarque générale peut être faite : le manque d'emploi des jeunes est souvent évoqué comme une raison fondamentale pour migrer. Une telle situation est souvent évoquée par, à la fois, des candidats à la migration, des éducateurs, des parents et des émigrés de retour. Dès lors, si certains jeunes quittent le pays par leur propre décision, d'autres par contre le font parce qu'étant poussés ou obligés à le faire à la suite de pressions familiales.

Parallèlement, des candidats à la migration soulignent que leur envie de partir s'explique par le simple fait qu'ils sont « fréquemment témoins de réussites exceptionnelles de personnes ne disposant pas de diplôme encore moins de formation professionnelle ». Subséquemment, ils se demandent « pourquoi continuer à rester au Sénégal lorsqu'il leur est possible de migrer ».

Dans les régions étudiées et au Sénégal de manière générale, l'image de l'émigré qui a bien réussi est valorisée contrairement à celle de l'émigré rapatrié. En effet, si le premier à son retour est vu comme un « héros », « un modèle à suivre » pour qui tout éloge est chanté, le second par contre est considéré comme un « paria » ou tout simplement appelé « celui qui déshonore la famille ». Il perd ainsi tout privilège et même le respect de sa communauté.



Contrairement à Kédougou et à Saint-Louis où nos enquêtes nous renseignent qu'une partie seulement des populations locales est intéressée par le voyage, dans les régions de Louga, de Tambacounda et de Kolda « pratiquement tous les jeunes interrogés veulent migrer » ; « ils n'ont que le voyage en tête » nous affirment des candidats à la migration et leurs parents rencontrés dans ces régions.

L'importance accordée à la migration par la jeunesse est capitale. Il y a beaucoup de jeunes qui ne cherchent qu'à partir et par tous les moyens » nous signale un père de famille rencontré à Kolda. Parmi ces jeunes figurent en majorité d'émigrés rapatriés qui souhaitent repartir. C'est le cas de Lamine, à Kolda, un émigré rapatrié en 2014 de l'Espagne qui nous signale : « je suis sur la voie de retourner et peu importe ce qui m'attend ! Les jeunes n'ont pas peur de mourir ni en mer ni dans le désert ».

La persévérance des candidats à la migration nous montre à quel point ceux-ci n'attendent pas grand-chose de leur État du Sénégal pour se réaliser. Pour ces derniers, la seule possibilité pour un avenir radieux est de rejoindre l'Europe. Un enseignant à Kolda nous affirme avec désolation : « les jeunes quand ils vous exposent leur projet de voyage vous arrivez à comprendre le danger qui les guette. Quand ils vous parlent du Niger, de la Lybie, etc. c'est comme si ce sont des pays qui sont à deux pas d'ici et qu'ils connaissent bien. Ils ne mesurent pas les énormes risques qui existent pour se rendre dans ces pays. Tout cela montre à quel point ils sont déterminés à partir et tout abandonner. Ils veulent tous partir en Europe et disent-ils pour améliorer leurs conditions de et aider leur famille ».

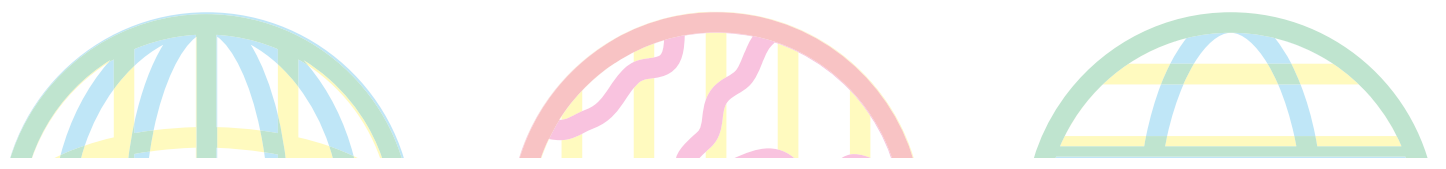
Nos recherches nous renseignent que pour éviter que la honte s'abatte sur les candidats malheureux, certains émigrés rapatriés originaires de zones rurales ont préféré se rendre dans les grandes villes (Saint-Louis, Touba ou Dakar) ou dans les Niayes, sur la côte atlantique, pour y devenir soit des marchands ambulants soit des "agriculteurs intermittents" dans des plantations de légumes. Mais combien sont-ils à avoir des expériences maraîchères ? Pour certains d'entre eux, leurs nouvelles activités ne constituent-elles pas de simples prétextes en attendant de mobiliser les ressources financières nécessaires pour reprendre les routes migratoires ?



**Routes migratoires irrégulières
des populations originaires du Mali
et de la République de Guinée**
De Bamako à l'Europe



Actuellement, les Sénégalais partagent les routes avec des candidats à la migration originaires du Mali, de la Gambie, de la République de Guinée. D'autres sont originaires du Burkina Faso et du Niger, une situation qui a pris de l'ampleur à cause de l'insécurité dans ces lieux qui se trouvent au cœur du Sahel.



Dakar et bien d'autres capitales urbaines comme Saint-Louis, Thiès, Kaolack, etc. sont les lieux où leurs rues sont traversées par des centaines de jeunes tailleurs, coupeurs d'ongles, vendeurs de pièces détachées, etc. originaires d'horizons divers.

La migration aux yeux de ces voyageurs est la voie à prendre pour manifester leur existence grâce aux gains qu'elle procure à ces jeunes et à leurs communautés d'origine. Peut-on ainsi dire que ces personnes existent grâce à leurs voyages.